

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande lire attentivement la notice explicative

The same of the sa	Cadre réservé à l'administration	upikuman panan
Date de réception: 29 Avril 22-15	Dossier complet le : 29 Avril 2015	N° d'enregistrement : Fo7445 Poo53
27 1/10/11 20/10	1. Intitulé du projet	1074 10 ( 2003
	,	
2. Iden	tification du maître d'ouvrage ou du pe	élilionnaire
2.1 Personne physique		
Nom PERRIER	Prénom CH Y	LISTIAN
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale		ine editionale de les notas en constant
Nom, prénom et qualité de la personne morale	habilitée à représenter la personne	
RCS / SIRET 150111417141151	63110001191 Forme jui	ridique
Joignez à	votre demande le document CERF.	A n° 14734*01
	ou des seuils et critères annexé à l'articl dimensionnement correspondant du pr	e R. 122-2 du code de l'environnement et ojet
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au reg	ard des seuils et critères de la rubrique
Poivent être annexées au présent formu	4. Caractéristiques générales du proj laire les pièces énoncées à la rubrique	
4 1 Natura di mastat		
Travalle de	défishement p	DOUS huss Ph
ausmoutate ~	6 Gallinent	Culture Culture
4.2 Objectifs du projet	2 - XW 3/10	culture:
Augmentati	: Surface agr	icole
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation		
coupe et des	sou chase.	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation		
Marco Ph	haring	



## Récépissé de dépôt d'un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un formulaire de demande d'examen au cas par cas de la nécessité de réaliser une étude d'impact de votre projet.

Le délai d'instruction de votre dossier est de TRENTE CINQ JOURS. Ce délai court à compter de la complétude de votre dossier, soit QUINZE JOURS à compter de la réception du formulaire, SAUF SI l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement vous demande dans ce délai de :

- de remplir la ou les cases du formulaire qui ne l'auraient pas été;
- de transmettre la ou les annexes obligatoires manquantes.

A l'expiration du délai de TRENTE CINQ JOURS courant à compter de la complétude du formulaire, l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement doit rendre une décision vous informant de la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

Si aucune décision n'était rendue à l'issue de ce délai, cette absence de réponse vaudrait obligation pour vous de réaliser une étude d'impact.

Cette décision, ou une mention de l'absence de décision, est mise en ligne sur son site internet.

Elle figure dans le dossier d'enquête publique ou de procédure de mise à disposition du public.

(à remplir par l'autorité administrative de l'Etat compétente	9
en matière d'environnement)	

Cachet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement :

Le projet ayant fait l'objet d'une demande d'examen au ca
par cas n° a été déposé
auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement le//

## Délais et voies de recours

La décision d'examen au cas par cas peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

En cas de décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact, le destinataire de la décision doit, à peine d'irrecevabilité du recours contentieux, former un recours administratif préalable auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement qui a pris la décision.



La décision de l'autorité administra	strative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou ser tive de l'Etat compétente en matière d'envir	connement devra être jointe au(x)
demande i	d'autorisation de	defu'chement
	re d'autorisation ce formulaire est rempli	
	ojet et superficie globale (assiette) de l'opération - p eurs caractéristiques	préciser les unités de mesure utilisées Valeur
4.6 Localisation du projet		Valida
Adresse	Coordonnées géographiques <sup>1</sup> Long°	_'"_ Lat°'"_
C-1 11:1	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°	
St Hilaire Taurieux		_'"_ Lat ° ' " _
(AUVUOUX	Point d'arrivée : Long °	_'"_ Lat°'"_
120	Communes traversées :	
A - 436 443	ST tulaire	Tanrieux
		Oui Non Oui Non
travaux?	Oui Non	
Si oui, de quels projets se compose le	programme ?	
	environnementale de la zone d'implantation en	visagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lie	eu de votre projet ?	
Espace	boise.	
	urbanisme (ensemble des documents d'urbanism des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?	ne Oui 🗌 Non 🛱

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents environnementale ?	ont-	ils fait	l'objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implan Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-	, note	amme	agée : nt à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		W	
en zone de montagne ?	X		
sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		図	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		Q	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		M	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		Ø	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	Ш	ᆜ	
dans un site ou sur des sols pollués ?		Ø	
dans une zone de répartition des eaux ?		×.	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?				Þ	
dans un site inscrit ou classé ?				Ø	
Le projet se	situe-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Na	tura 2000 ?			M	
	nent historique ou d'un site classe mondial de l'UNESCO ?	é au			
	6. Caractéristiques de l'impact envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir apléter le tableau suivant :		10000000		et sur l'environnement et la santé humaine ivantes ?
Domo	aines de l'environnement :	Oui	No n		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		<b></b>		
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		<b>⊠</b>		
	Est-il excédentaire en matériaux ?		Ø		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		æ		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : taune, flore, habitats, continuités écologiques ?		$\boxtimes$		
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		Ø		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?				

	Est-il concerné par des risques technologiques ?	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	
Commodité	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	
s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	
	Engendre-t-il des émissions Iumineuses?	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	
	ences du projet identifiées au 6.1 : Non Si oui, décrivez lesquel	-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

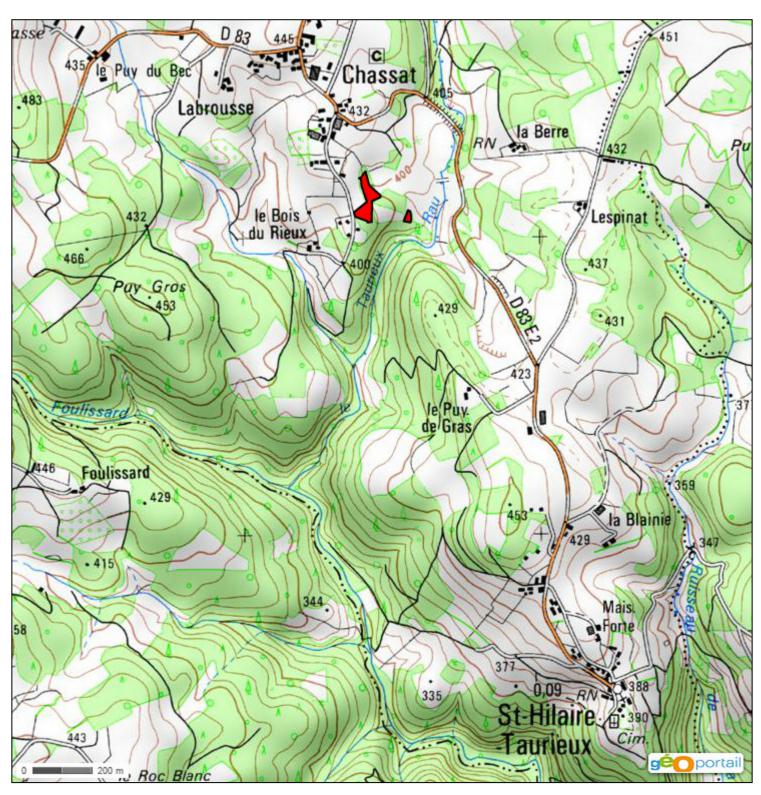
6.3 1	Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non Si oui, décrivez lesquels :
	7. Auto-évaluation (facultatif)
Au r	egard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou
qu'il	devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
	Les indicences du défrichement n'apportent pas de muisances environnentales, pas de recessité
	The contract of the contract o
	L'apportent has de musances
	a the tole has a hamilal
	envilongentales, pas de la cestire
	diama otrada di makach
	a me emal a myaca.
2000	8. Annexes
8 1 A	Annexes obligatoires
0., 7.	
1	Objet
人	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
V	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des
K	différentes prises de vue ;
	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;
	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b),
	32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos gériennes
	datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et
	cours d'eau ;
8.2 A	utres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Veuill	lez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les
partie	es auxquelles elles se rattachent
	Objet

			9. Engagement et signatu	e	
Je certifie si Fait à	ur l'honneu S7	r l'exactitude des ren Hulaire	Tauwlux le,	27 Avril	2915
Signature		State			

-



## F07415P0053



© IGN 2015 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 1° 50' 04.2" E Latitude : 45° 04' 29.6" N

Plan de situation



© IGN 2015 -

Longitude:

1° 50′ 02.9″ E

Latitude :

45° 04' 51.9" N

